

# Droits de l'enfant en cas de conflit parental

## MES DROITS :



1. Aimer mes deux parents et ne pas avoir à choisir
2. Téléphoner ou écrire à mon parent avec lequel je ne vis pas
3. Ne pas servir de messager ou « d'espion » entre mes parents
4. Ne pas être témoin des disputes de mes parents ou entendre l'un d'eux critiquer l'autre
5. Rester en contact avec les autres membres de la famille de chacun de mes parents
6. Prendre du temps pour accepter les nouveaux conjoints de mes parents sans avoir de pression
7. Parler à mon parent des activités agréables que j'ai faites avec mon autre parent
8. Aimer ou avoir du plaisir avec les nouveaux conjoints de mes parents sans me sentir coupable et avoir l'impression de trahir mon parent
9. Recevoir des cadeaux (vêtements, jouets...) de chacun de mes parents ou beaux-parents
10. Rester un enfant et ne pas me préoccuper des choses d'adulte

## MES RESPONSABILITÉS

1. Exprimer ce que je ressens si j'en sens le besoin
2. Dire si je ne suis pas d'accord de faire quelque chose que mon parent me demande et qui pourrait faire de la peine à mon autre parent
3. Rester respectueux envers mes parents et mon entourage

